



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES LETTRES

UNI BASTIONS, rue de Candolle 3 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 379 71 11 | Fax 022 379 10 29

Philippe COET
Administrateur

Ligne directe: 022 379 73 03
E-mail: Philippe.Coet@lettres.unige.ch

Genève, le 16 février 2005

<p style="text-align: center;">COMMUNIQUE DE SEANCE CONSEIL DE FACULTE du 16 février 2005</p>

Lors de sa séance, le Conseil a accepté :

- une modification du règlement d'études portant sur les articles 5 BA et 4 MA (transferts de crédits ECTS et équivalences) ;
- l'intitulé des diplômes, soit Baccalauréat universitaire ès lettres-Bachelor of Arts et Maîtrise universitaire ès lettres – Master of Arts.

Dans le cadre de la réforme de Bologne, il a adopté :

- le plan d'études d'égyptologie et de copte;
- le plan d'études d'histoire ancienne;
- le plan d'études de latin ;
- le plan d'études d'histoire des religions.

S'agissant des modules à option au niveau de la maîtrise, le Conseil a décidé que chaque plan d'études comprendra la phrase suivante : « Conformément au règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules MA4 à MA6 est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui le souhaite peut opter pour un MA monodisciplinaire en choisissant la combinaison proposée ci-dessous pour les modules MA4-MA6 » (pour autant que l'offre existe dans la discipline).